



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Opération immobilière "Gendarmerie du Golfe" sur la commune de Gassin

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ERILIA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

HORNUS Julie, Responsable d'opérations

RCS / SIRET

0 5 8 8 1 1 6 7 0 0 0

Forme juridique

SA à conseil d'administration

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion des sols. b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	La parcelle cadastrale concernée par le projet couvre une surface de 22 881 m <sup>2</sup> . Une partie de la parcelle d'une surface de 2367 m <sup>2</sup> et qui sera rétrocédée est occupée par le bassin de rétention du lycée de Gassin. La surface de la zone de projet est donc de 20 514 m <sup>2</sup> . Le projet est également soumis à déclaration loi sur l'eau pour les rubriques 2.1.5.0 et 3.2.2.0. Un dossier de déclaration loi sur l'eau est réalisé en parallèle du présent dossier de demande d'examen au cas par cas.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est une opération immobilière portant sur un programme mixte avec création de :

- 1 caserne de gendarmerie de 1 096,5 m<sup>2</sup> de surface de plancher et de type R+1 ;
- 44 logements pour les gendarmes de 4 149 m<sup>2</sup> de surface de plancher de type R+1 voire R+2 partiellement ;
- 19 logements libres (en accession sociale) d'une surface de plancher de 1 347 m<sup>2</sup> et de type R+1 ;
- 1 local chaufferie collective de type biomasse d'une surface de 450 m<sup>2</sup> de type RDC mais d'une hauteur d'environ 12 m. Cette chaufferie alimentera divers équipements publics.

Le nombre de logements prévu est de 63, le nombre de places de stationnement sera de 122.

La surface de plancher totale est de 6 392 m<sup>2</sup>.

La zone de projet est située lieu-dit "Pré Fronterau" de la commune de Gassin dans le département du Var.

L'emprise totale de la zone de projet est de 22 881 m<sup>2</sup>. Une partie de la zone de projet est occupée actuellement par un bassin de rétention des eaux pluviales du lycée de Gassin. Cette partie de la zone de projet sera rétrocédée à la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez. Ainsi la zone de projet fera 20 514 m<sup>2</sup> (hors zone bassin de rétention).

## 4.2 Objectifs du projet

La communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a voté le principe du projet de construction de la nouvelle compagnie de gendarmerie en décembre 2017. Le déménagement de la compagnie de Gassin est en effet rendu nécessaire par le projet de vente du terrain engagé par DCNS Naval Group sur lequel est implanté l'actuelle gendarmerie. Le choix de la communauté de communes s'est porté sur un terrain lui appartenant à côté du lycée du Golfe en raison de sa très bonne desserte et situation. Cette situation moins enclavée que l'actuelle gendarmerie facilitera les interventions de la brigade. Le projet comporte ainsi les locaux de service et technique de la gendarmerie, des logements de gendarmes et des logements en accession à prix maîtrisé. 4 entités foncières (gendarmerie, logement de fonction des gendarmes, logement Erilia et chaufferie) seront réparties sur la parcelle et seront distribuées et sécurisées de manière distinctes.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les principaux travaux seront les suivants :

- Défrichage,
- Évacuation potentielle des remblais pollués,
- Terrassements au droit des accès, futurs parkings, zones d'insertion des logements ,
- Raccordements aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées, fibre optique, télécom),
- Réalisation des fondations,
- Gestions des eaux pluviales : création de pentes et du réseau de collecte, création d'un ouvrage de rétention,
- Enrobage bitumé des principales voies de circulation, des zones de stationnement et des chemins piétons,
- Création d'accès aux logements de types escaliers,
- Plantations paysagères.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet accueillera des habitations à occupation permanente (63 logements) ainsi qu'un bâtiment (caserne) qui accueillera du public pendant les heures d'ouverture et du personnel en permanence.

Le projet prévoit donc des espaces privatifs (logements avec espaces privés attenants) et un espace public. Ce dernier sera situé à proximité immédiate du rond-point du lycée et accueillera un cheminement piétons et un accès PMR.

Un éclairage public sera mise en place qui prendra en compte la trame noire (éclairage réduit au maximum et dirigé vers le sol, éclairages avec détecteurs...).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'EAU pour les rubriques 2.1.5.0, 3.1.2.0 et 3.2.20. Un dossier de déclaration Loi sur l'Eau est réalisé en parallèle de ce dossier cas par cas.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle cadastrale concernée par le projet :	22 963 m <sup>2</sup> (selon le cadastre, 22 881 selon le géomètre)
Surface de plancher totale :	6 392 m <sup>2</sup>
Nombre de logements de fonction :	44
Nombre de logements en accession libre :	19
Nombre de places de stationnement :	122
Superficie concernée par le déboisement :	22 963 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Gassin  
Lieu-dit Pré Fonterau  
Parcelle cadastrale 000 OA 5688

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0 6° 3 4' 2 6 "32 Lat. 4 3° 1 5' 0 . "85

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas située dans une ZNIEFF de type I ou II. La ZNIEFF de type I la plus proche de la zone de projet est la ZNIEFF "Adret du Mont Roux" située à 4,6 km au nord-ouest de la zone de projet. La ZNIEFF de type II la plus proche de la zone de projet est la ZNIEFF "Maures" située à 185 m à l'ouest de la zone de projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas située dans une zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas située dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche est la zone "Anciens salins de Saint-Tropez" située à 8,7 km à l'est de la zone de projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est située dans le territoire de la commune de Gassin qui est une commune littorale. La zone de projet est située en dehors des espaces proches du rivage. Le littoral est situé à 1,6 km au nord de la zone de projet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des routes départementales du Var a été approuvé par délibération en date du 4 mars 2019. La zone de projet est située à 160 m à l'est de la RD 559, hors zone de bruit cartographiée dans le PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bien inscrit au patrimoine mondial le plus proche est la ville de Nice située à 70 km au nord-est de la zone de projet. Les monuments historiques les plus proches sont situés dans le centre-ville de Saint-Tropez à 3,5 km au nord-est de la zone de projet. Le site patrimonial remarquable le plus proche de la zone de projet est le site de Fréjus situé à 24 km au nord-est de la zone de projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone humide protégée par la convention de RAMSAR la plus proche s'intitule "Etangs de Villepey" et est située à 22 km au nord-est de la zone de projet. Une partie de la zone de projet (d'une surface de 2 570 m <sup>2</sup> ) est située dans une zone humide et plan d'eau SRCE "Secteur des Côtiers, du cap Bénat au Var".

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Gassin est couverte par un plan de prévention du risque inondation approuvé le 30/12/2005. La commune de Gassin n'est couverte par aucun autre plan de prévention des risques naturels. La commune de Gassin n'est couverte par aucun plan de prévention des risques technologiques.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas située dans un site répertorié dans la base de données "Anciens sites industriels et activités de service" (BASIAS) ni dans un site répertorié dans la base de données "Sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif" (BASOL) ou dans un SIS. A noter cependant la présence d'un remblai au droit de la zone de projet lié à la construction de l'hôpital de Gassin. L'étude de sol menée sur ce remblai a noté des traces de pollution et préconisé leur évacuation.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone de Répartition des Eaux la plus proche est située à 1,3 km à l'ouest de la zone de projet. Il s'agit de la ZRE "Nappe alluviale de la Giscle et de la Môle".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est entièrement située dans le site inscrit "Presqu'île de Saint-Tropez" qui couvre une surface de 8 164 ha.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) "La plaine et le massif des Maures" (FR9301622) située à 10 km à l'ouest de la zone de projet et "Corniche Varoise" (FR9301624) située à 7,2 km à l'est de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le site "Les deux groupes de pins à Cogolin" situé à 1,4 km au nord de la zone de projet.



## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet ne nécessitera pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Les quelques besoins d'eau potable pour le personnel seront couverts par l'utilisation de l'eau potable de la commune. En phase de fonctionnement, le projet ne nécessite pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Les besoins en eau des habitants de la zone de projet seront couverts par le réseau d'eau potable de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet ne modifiera que ponctuellement la perméabilité de la zone d'étude : travaux de terrassement, imperméabilisation temporaire pour les besoins de stockage et de stationnement des engins de chantier. Cet aspect sera étudié dans le cadre du dossier loi sur l'eau. En phase de fonctionnement, le projet n'entraînera aucun drainage ou modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet actuel présente une configuration d'équilibre sur les remblais/déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet actuel présente une configuration d'équilibre sur les remblais/déblais.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet sera source de perturbations pouvant entraîner la destruction, la dégradation de la biodiversité existante en début de chantier lors des opérations de défrichement. Des mesures d'accompagnement permettront de sélectionner la période la plus favorable pour cette intervention afin d'éviter au maximum la destruction et le dérangement de la faune. Une fois cette opération terminée, les travaux seront effectués dans la foulée sans interruption afin d'éviter le retour de la faune et donc sa perturbation. La zone de projet est constituée d'une friche sur remblai donc accueillant une faune et une flore commune.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site "Corniche Varoise" (FR9301624) situé à 7,2 km à l'est de la zone de projet. Les habitats et espèces inscrites à la FSD de ce site ont une probabilité très faible voir nulle d'être impactée par le projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est située, d'après Corine Land Cover, en zone agricole mais en zone UE selon le PLU de Gassin. Il s'agit d'une zone de remblais couverte d'une friche et servant pour partie de parking sauvage au lycée de Gassin et de piste d'auto-école.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des zones présentant des risques technologiques et n'est pas de nature à générer un risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est concernée par un risque inondation (partie au sud de la zone de projet située en zone de risque faible B1 du PPRI de Gassin). La zone de projet est située en zone de sismicité faible, en zone d'aléa faible à moyen de risque de retrait-gonflement des sols argileux. La zone de projet n'est pas soumise à un risque lié à la présence d'une cavité souterraine, au risque lié aux mouvements de terrain. La zone de projet est faiblement exposée au risque de feux de forêt et est fortement exposée au risque lié au radon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas source de risque sanitaire supplémentaire puisqu'il s'attachera à ne pas créer de zones de stagnation d'eau, n'allant pas être favorable à la prolifération d'insectes présentant un risque sanitaire (moustiques). Le projet vise à accueillir des logements, donc des personnes susceptibles d'être concernées par des risques sanitaires potentiels d'origine extérieur au projet (pollution de l'air).
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les effets liés au déplacement des engins de chantier seront très faibles à négligeables par rapport aux trafics actuels (environ 12 446 véhicules par jour en moyenne annuelle sur la RD 559 d'après le PLU de Gassin). En phase de fonctionnement, l'impact du projet sur le trafic sera modeste par rapport au trafic journalier de la RD 559. De plus, la situation de la zone de projet permettra un accès plus aisé à la gendarmerie qu'actuellement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux seront source bruit par le fonctionnement des engins de chantier. Ces nuisances seront limitées car en période diurne et sur un espace et temps réduits. En fonctionnement, le projet sera source de bruit dû à l'activité humaine au niveau des logements et de la gendarmerie et au déplacement des véhicules. L'impact du projet sur l'ambiance sonore sera faible (zone de projet située à proximité d'un lycée et de la RD 559).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, il n'y aura pas d'usage d'explosif ou d'engin susceptible d'émettre des vibrations ressenties à moyenne et longue distance. En phase de fonctionnement, le projet ne sera pas source de vibration.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet ne sera pas source particulière d'émissions lumineuses, les travaux seront en effet réalisés de jour. En fonctionnement, aux éclairages privés des futurs logements, s'ajouteront les éclairages publics pour assurer la sécurité des parkings et cheminements. Des mesures de réduction permettront de réduire les impacts liés à ces émissions lumineuses. Le projet est concerné par les émissions lumineuses de l'éclairage du lycée mitoyen.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet sera source de rejets dans l'air via les polluants atmosphériques émis par les engins de chantier, jugé faible à négligeable. En fonctionnement, ce seront les véhicules et les chauffages de logements qui seront source d'émissions de polluants atmosphériques. Ces émissions sera cependant faibles car le projet est d'ampleur limitée (caserne + 63 logements). La chaufferie biomasse neuve sera aux normes actuellement en vigueur.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet ne sera pas source de rejet liquide autre que des laitances de béton, qui seront gérées sur site (pas de rejet dans le milieu naturel). Le projet, en phase de fonctionnement, devra gérer des rejets de type eaux usées et eaux pluviales. Les eaux usées seront envoyées dans le réseau communal de collecte. Les eaux pluviales seront collectées et dirigées vers un bassin de rétention puis dirigées vers le milieu naturel (le Bourrian).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas source d'effluent de type industriel, en phase travaux comme en phase de fonctionnement. En phase de fonctionnement, des eaux usées seront produites, collectées par le réseau communal de collecte.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, le projet sera source de production de déchets non dangereux du fait de l'activité du chantier. En raison de la présence avérée de polluants dans les remblais du site, des opérations spécifiques de tri et de traitement en filière adaptée et le suivi par un organisme compétent sera réalisé. En fonctionnement, le projet sera une faible source de déchets verts et déchets ménagers qui seront dirigés vers les filières agréées.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'effet notable sur le patrimoine culturel. Le projet est pensé de sorte à se fondre dans le paysage locale (architecture locale). La zone de projet est située dans le site inscrit "Presqu'île de Saint-Tropez".
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est actuellement à l'état de friche depuis plusieurs années. D'après Corine Land Cover, la zone de projet fait partie des "surfaces essentiellement agricoles". Une piste moto-école occupe une partie de la zone est de la zone de projet ainsi qu'un parking sauvage utilisé par les usagers du lycée de Gassin. La vocation du sol va changer puisque le terrain va passer de l'état de friche à une zone résidentielle et une gendarmerie.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les préconisations en rapport avec les eaux et les milieux aquatiques, la biodiversité et la gestion des eaux pluviales seront indiquées dans le dossier de déclaration Loi sur l'Eau, réalisé en parallèle du présent cas par cas.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est d'ampleur limitée. Le dossier de déclaration Loi sur l'Eau viendra étayer les impacts et mesures sur l'eau et les milieux aquatiques. Au regard des conclusions de ces études spécifiques, de la volonté du maître d'ouvrage d'évaluer de manière la plus exhaustive possibles les impacts du projet sur l'environnement, et de sa volonté de réaliser un projet en harmonie avec son environnement, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire pour ce projet.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 7 : Plan de la zone de projet sur fond cadastral ; - Annexe 8 : Patrimoine culturel et historique à proximité de la zone de projet ; - Annexe 9 : Extrait du PLU de la commune de Gassin.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Marseille

le,

15 novembre 2021 | 11:19 CET

Signature

Christophe FABRE, Chef de Service Territorial, Direction de la Maîtrise d'Ouvrage ERILIA

DocuSigned by:

*Christophe Fabre*

BA899129D637486...

**Certificat de réalisation**

Identifiant d'enveloppe: EFA40D2CFF324922922556519F552BE4	État: Complétée
Objet: Veuillez signer avec DocuSign : AFF2021_199_K PAR K GASSIN_CERFA_v2.0 pour signature.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 11	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 10
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	sabine.marion@erilia.fr
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	72 bis rue perrin solliers marseille, Bouches du Rhône 13006 sabine.marion@erilia.fr Adresse IP: 90.85.166.245

**Suivi du dossier**

État: Original	Titulaire: sabine.marion@erilia.fr	Emplacement: DocuSign
15 novembre 2021   10:43	sabine.marion@erilia.fr	

**Événements de signataire**

Christophe Fabre  
christophe.fabre@erilia.fr

x

ERILIA

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Signature**

DocuSigned by:  
*Christophe Fabre*  
BA899129D637486...

Sélection d'une signature : Style présélectionné  
En utilisant l'adresse IP: 92.174.143.81

**Horodatage**

Envoyée: 15 novembre 2021 | 10:47  
Consultée: 15 novembre 2021 | 11:19  
Signée: 15 novembre 2021 | 11:19

**Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offert par DocuSign

**Événements de signataire en personne**

Événements de livraison à l'éditeur

État

**Horodatage**

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Julie HORNUS  
julie.hornus@erilia.fr  
ERILIA

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Copié**

Envoyée: 15 novembre 2021 | 10:47

**Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offert par DocuSign

**Événements de témoins**

Signature

Horodatage

**Événements notariaux**

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe

État

Horodatages

Enveloppe envoyée  
Livraison certifiée

Haché/crypté  
Sécurité vérifiée

15 novembre 2021 | 10:47  
15 novembre 2021 | 11:19

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Signature complétée	Sécurité vérifiée	15 novembre 2021   11:19
Complétée	Sécurité vérifiée	15 novembre 2021   11:19
Événements de paiement	État	Horodatages